



**COMPTE-RENDU
SEANCE DU 25 MAI 2016**

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 25 mai 2016.

Décide :
à l'unanimité des membres présents

Approbation du procès-verbal du 28 avril 2016

Tirage du jury criminel

Désignation du coordinateur communal du recensement de la population 2017

De désigner Madame WODEY Véronique en tant que coordonnateur communal de recensement.

Désignation délégué - Maison de la Culture

De désigner Madame BASSE Christine, Adjointe au Maire chargée de la Culture et de la Communication, comme représentant de la ville au sein de la Maison de la Culture.

Décision modificative n°1-2016

De modifier les crédits en investissement afin que la commune puisse procéder au versement de l'avance de Trésorerie au profit de la SODEVAM

DECISION MODIFICATIVE N° 1/2016

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Autres créances immobilisées - Autres établissements publics	152 000,00 €	Autres créances immobilisées - Autres établissements publics	152 000,00 €
ONI.27.27638.020		ONI.27.27638.020	
TOTAL	152 000,00 €	TOTAL	152 000,00 €

Subventions associations

Article	Nom de l'Organisme	Objet	Montant
6574	La Pétanque Guénangeoise	1er acompte	600 €
TOTAL			600 €
TOTAL GENERAL			600 €

Contrat ville 2016 - Tableau général

De valider le tableau de programmation a été vu par le Comité de Pilotage contrat ville du 11 mai 2016 relatif au quartier prioritaire « République » à Guénange,

Contrat ville 2016 - Action spécifique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle

De verser une subvention à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle de 3 120 €.

SCI Les Lauriers - Fin de crédit-bail

De réaliser cette cession par l'intermédiaire de Maître BUHLER, Notaire à Yutz.

Dans le cadre de l'échéance du crédit-bail entre la SCI LES LAURIERS et la commune de Guénange signé le 18 septembre 2000, il y a lieu de procéder à la cession de l'ensemble pour la valeur résiduelle de 15 cents. Cette cession correspond à l'engagement contractuel (articles XXII 3 et 4 de la convention initiale) des parties.

Acquisition - Place de la République

De procéder à deux acquisitions et à faire appel aux services de Maître HARTENSTEIN, Notaire à Metzervisse.

- Pour la cellule commerciale, l'estimation de France Domaine 28 900 € H.T., proposition de la ville à 35 000 € T.T.C. + 5 000 € comme perte de loyers, soit 40 000 €. Il s'agit de la section 2 n°146 d'une contenance de 76m²,
- Pour le logement, l'estimation de France Domaine 108 000 € H.T., proposition de la ville à 130 000 € T.T.C. Ce logement est actuellement occupé. Il s'agit de la section de 2 n° 146, d'un appartement de 91m², de caves de 25m² et d'un garage de 18m²

Le Maire,
Jean-Pierre LA VAULLÉE